



www.art-et-voyage.com
contact@art-et-voyage.com

ASSOCIATION DE L'ART A L'ŒUVRE

SORTIES CULTURELLES TALONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions ne seront validées qu'à la réception du talon accompagné de son règlement par chèque (chèque à l'ordre de l'association de l'art à l'œuvre). La participation ne sera remboursée ou ne fera l'objet d'un avoir qu'en cas d'annulation par l'association, notamment en cas de participation insuffisante. Les sorties culturelles sont organisées par l'association de l'art à l'œuvre avec la participation du Pass Museum. En cas d'impossibilité, la sortie serait reportée à une date ultérieure durant la saison 2011-2012. Edition du 04.09.2011

Sorties culturelles – Talons d'inscriptions à envoyer au plus tard 15 jours avant la sortie à l'adresse suivante :

Association De l'Art à l'œuvre 10 rue A Freund – BP 20204 – 68306 SAINT LOUIS

Sortie culturelleDate
NomPrénom

Membre oui non tarif€

Couple membre oui non tarif €

Ci-joint chèque d'un montant de€

Sortie culturelleDate
NomPrénom

Membre oui non tarif€

Couple membre oui non tarif €

Ci-joint chèque d'un montant de€

Sortie culturelleDate
NomPrénom

Membre oui non tarif€

Couple membre oui non tarif €

Ci-joint chèque d'un montant de€

Sortie culturelleDate
NomPrénom

Membre oui non tarif€

Couple membre oui non tarif €

Ci-joint chèque d'un montant de€
